

18ème Concours régional des Fermiers d'Or

Date : 22 septembre 2016

Chambre Régionale d'Agriculture – Mercredi 21 septembre 2016



Ce Concours est l'occasion pour les agriculteurs producteurs fermiers auvergnats d'évaluer leur savoir-faire ; il a pour objectifs de faire connaître la qualité des produits fermiers, notamment les produits innovants.

En outre, la médaille du concours est désormais bien connue des consommateurs, et constitue pour les produits primés un véritable tremplin commercial.

Il met en compétition les produits fermiers suivants :

- Cantal fermier entre deux affiné à la ferme,
- Salers de plus de 9 mois affiné à la ferme,
- Saint-Nectaire fermier affiné à la ferme (jury de professionnels),
 - Fourme d'Ambert fermière,
 - Bleus d'Auvergne fermiers,
 - Fromage aux artisans
- Fromage de pays (à pâte non pressée),
- Tomme au lait cru de vache (à pâte pressée),

-Tomme de chèvre non lactique affinée au moins 1 mois

-Crottin de chèvre de 5 à 8 jours

-Crottins de chèvre affiné de 15 à 21 jours

-Brique de chèvre de 5 à 8 jours

-Brique de chèvre affinée de 15 à 21 jours

- Yaourt nature fermier,
 - Saucisson sec,
 - Saucisse sèche,
 - Pâté de campagne,
- Autres préparations pur porc,
 - Miel,
 - Pain d'épices,
 - Confiture de fruits,
- Produits fermiers innovants

En outre, une nouvelle catégorie ouverte en 2016 : Fourme fermière de Rochefort-Montagne



Comme tous les ans, la Confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme a participé en tant que membre du jury à ce concours.

Nous avons été accueillis par Sébastien Gardette, Président de la Chambre d'Agriculture Puy-de-Dôme, représentant de la Chambre Régionale Auvergne -Rhônes-Alpes. « Derrière ces produits agricoles, il y a des hommes et des femmes. Nous devons accompagner des producteurs qui s'installent. »

« C'est un exercice de plaisir qui fait appel aux sens. Il faut le faire dans le calme et la rigueur car les médailles décernées sont un enjeu économique pour les producteurs. Ces derniers peuvent apposer l'étiquette sur leurs produits fermiers. » précise Alain Marty, chargé de mission et de la promotion des produits agroalimentaires et agrotouristiques.

La remise des prix des Fermiers d'Or se tiendra au cours du Sommet de l'Elevage les 5, 6 et 7 octobre 2016 à la Grande Hall d'Auvergne.



- [Partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Pinterest\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquer pour partager sur Tumblr\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
-